

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

2 528 950

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 82 10641

(54) Dispositif de dosage et de répartition de liquide combustible sous pression entre plusieurs brûleurs.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). F 23 N 1/00; F 02 C 7/228.

(22) Date de dépôt..... 18 juin 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 51 du 23-12-1983.

(71) Déposant : ALSTHOM-ATLANTIQUE, société anonyme. — FR.

(72) Invention de : Robert Bourquin.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Privat Vigand, SOSPI,
14-16, rue de la Baume, 75008 Paris.

Dispositif de dosage et de répartition de liquide combustible sous pression entre plusieurs brûleurs

La présente invention a trait à un dispositif de dosage et de répartition de liquide combustible entre plusieurs brûleurs.

5 Il est connu dans les turbines à gaz et dans les chaudières d'utiliser des répartiteurs de flux pour alimenter d'une façon égale en combustible liquide les divers brûleurs, tout en faisant varier la quantité de liquide envoyé dans chaque brûleur. Mais ces répartiteurs de flux fonctionnent mal lorsque le combustible liquide n'est pas lubrifiant.

10 Le dispositif selon l'invention fonctionne selon un principe tout différent en n'utilisant que les pertes de charge. Il est caractérisé en ce qu'il comporte un piston qui coulisse à l'intérieur d'un cylindre fermé au moins à une extrémité et alimenté en liquide sous pression, ledit cylindre étant muni sur sa surface interne d'ouvertures reliées 15 à n sorties, lesdites ouvertures pouvant être obturées en tout ou en partie par ledit piston et étant disposées symétriquement de façon que, pour chaque position du piston, la section de passage du liquide à travers les ouvertures alimentant une sortie déterminée soit la même pour toutes les sorties chacune desdites sorties étant reliée à un brûleur déterminé par un régulateur réglant la pression amont à une valeur 20 de consigne, cette valeur étant la même pour tous les régulateurs.

Ainsi la perte de charge dans le cylindre sera la même pour chaque sortie et, étant donné que les sections de passage sont les mêmes, le débit pour chaque sortie sera le même, si bien que même lorsqu'un brûleur est encrassé, il est alimenté par la même quantité de combustible que les autres.

25 Selon une réalisation de l'invention, chaque sortie débouche dans une cavité ménagée dans le cylindre, ladite cavité étant reliée à plusieurs ouvertures par des canaux également ménagés dans le cylindre, ce qui assure la perte de charges. Pour augmenter celle-ci, les canaux peuvent être munis d'étranglement.

30 Selon une réalisation préférentielle de l'invention, le cylindre est fermé à ses deux extrémités et le piston qui sépare le cylindre en deux chambres est muni d'au moins un trou mettant en communication les deux chambres, ledit piston étant monté sur un axe traversant d'une façon étanche les deux extrémités du cylindre.

Ainsi le piston est équilibré et les variations de pression du liquide n'agissent pas directement sur le piston.

De plus le déplacement du piston n'a aucune influence transitoire sur les débits.

5 Pour améliorer les performances du dispositif, la valeur de consigne des régulateurs est réglée en permanence par une grandeur dépendant de la grandeur servant à régler la position du piston.

10 Ainsi pour un faible débit on peut baisser la pression amont des régulateurs, ce qui permet de baisser encore plus la pression d'alimentation du liquide alimentant le cylindre.

15 Chaque régulateur est équipé de préférence de deux détecteurs de position ajustables. Dans un premier temps ils seront rapprochés et placés dans la zone de fonctionnement médiane pour effectuer des réglages. Puis dans un second temps pour le fonctionnement normal, les deux détecteurs seront éloignés de la position médiane et indiqueront pendant la marche les anomalies des brûleurs, qui correspondent à une perte de charge dans le brûleur trop grande ou trop petite.

20 Le dispositif selon l'invention peut être utilisé pour alimenter en combustible liquide aussi bien les brûleurs d'une turbine à gaz que les brûleurs d'une chaudière.

La présente invention sera mieux comprise à la lumière de la description qui va suivre, dans laquelle :

La figure 1 représente un schéma bloc du dispositif selon l'invention.

25 La figure 2 représente une coupe II-II passant par l'axe du doseur répartiteur de la figure 1.

La figure 3 représente un détail III d'un canal du doseur répartiteur de la figure 1.

30 La figure 4 représente une coupe IV-IV perpendiculaire à l'axe du doseur répartiteur de la figure 1.

La figure 5 représente un régulateur de pression amont.

La figure 6 représente un diagramme de pression entre l'entrée du doseur répartiteur de la figure 1 et la sortie de brûleurs.

35 Le dispositif de dosage et de répartition selon l'invention comporte une pompe 1 pompant le liquide combustible vers un doseur

répartiteur 2 répartissant le liquide entre n sorties 3. Chaque sortie 3 est reliée à un régulateur de pression amont 4 qui alimente un brûleur 5.

Aux bornes de la pompe 1 est disposé un by-pass 6 avec son dispositif de commande 7 qui reçoit un signal de commande d'un adaptateur 8.

5 Le doseur répartiteur 2 est commandé par un servo-moteur 9. Le régulateur 4 reçoit son point de consigne pour la pression amont d'un adaptateur 10. Les adaptateurs 8 et 10 et le servo-moteur sont commandés par le même signal S qui dépend du débit que l'on désire obtenir dans les brûleurs 5.

10 Le doseur répartiteur 2 est décrit en détail sur les figures 2 à 4. Il comporte un piston 11 coulissant dans un cylindre vertical 12. Le cylindre 12 est fermé à ses deux extrémités et le piston 11 est monté sur un axe 13 traversant les deux extrémités du cylindre 12. Dans l'extrémité du bas est ménagée une entrée 14 de liquide combustible sous pression. La paroi interne du cylindre 12 comporte un épaississement 15 sur une hauteur égale à la hauteur du piston 11. Cet épaississement 15 est muni de nombreux canaux 16 perpendiculaires à l'axe 13. Ces canaux 16 débouchent par des ouvertures 17 sur la paroi interne du cylindre 12.

15 Ces canaux 16 sont groupés en n groupes 18 (six dans l'exemple des figures 2 et 4).

Ces canaux 16 débouche à l'extrémité opposée aux ouvertures 17 dans une cavité 19. Chaque cavité 19 est munie d'une sortie 3.

20 Le piston sépare l'intérieur du cylindre 12 en deux chambres 20, 21 qui sont en communication par des trous longitudinaux 22 ménagés dans 25 le piston 11.

25 Lorsque le piston 11 est en position basse, la totalité des ouvertures 17 sont obturées, par contre lorsque le piston est en position haute, aucune ouverture 17 n'est obturée. Les ouvertures 17 sont symétriquement disposées autour de l'axe 13 de façon que pour chaque position du piston 11 la surface totale des ouvertures non obturées de chaque groupe 18 soit la même.

30 Chaque canal 16 peut comprendre une série d'étranglement 23 pour accroître la perte de charge le long de ce canal.

35 On a représenté un exemple de régulateur 4 de pression amont sur la figure 5.

Ce régulateur comporte une entrée de combustible 24 rentrant dans une enceinte fermée 25.

5 A l'intérieur de cette enceinte 25 est disposée une enceinte plus petite 26 comportant un couvercle 27 et un fond 28 montés tous deux sur un axe vertical 29. L'extrémité supérieure de cet axe 29 est reliée à une paroi souple 30 sensiblement horizontale séparant l'enceinte 25 en deux parties, une partie supérieure 31 et une partie inférieure 33.

Dans la partie supérieure 31 débouche une entrée de commande 32. Dans la partie inférieure 33 sont situées l'enceinte 26 et l'entrée 24. 10 L'enceinte 26 est munie d'une sortie 34 traversant la paroi de l'enceinte 25 et alimentant un brûleur.

L'extrémité inférieure de l'axe 29 est munie d'un index 35 qui coopère avec un premier détecteur 36 et un second détecteur 37 dont les positions sont ajustables.

15 Les pressions dans la partie supérieure 31 et dans la partie inférieure 33, donc à l'entrée 24, sont égales en fonctionnement normal. Si la pression dans la partie 33 augmente l'axe 29 monte et le combustible s'échappe à travers l'enceinte 26 vers le brûleur associé, jusqu'à ce que les pressions de part et d'autre de la paroi souple 30 s'équilibrent.

20 Par contre, si la pression dans la partie 33 diminue, l'axe 29 s'abaisse diminuant l'écoulement de liquide à travers l'enceinte 26, ce qui ramène l'équilibre entre les pressions de part et d'autre de la paroi souple 30. La pression amont du régulateur est donc toujours réglée à une valeur qui dépend de la commande appliquée en 32. En appliquant la même 25 commande à tous les régulateurs 4, on peut régler leurs pressions amont à la même valeur.

Pour effectuer le réglage du dispositif selon l'invention on rapproche pour au moins l'un des régulateurs les deux détecteurs 36 et 37 et on les place dans la zone de fonctionnement.

30 Le réglage consiste à ajuster la loi de variation du point de consigne dirigé vers tous les régulateurs 4, au signal servant à régler la position du piston ou bien à la position de celui-ci, en tenant compte de la caractéristique des brûleurs 5.

35 L'on agira sur les adaptateurs 8 et 10 et/ou sur l'émetteur de point de consigne.

Ensuite, pour le fonctionnement normal, les deux détecteurs 36 et 37 seront éloignés de la position médiane et indiqueront, pendant la marche, les anomalies éventuelles des brûleurs 5, perte de charge trop grande ou trop petite en fonction du débit. Cela voudra dire que le 5 brûleur 5 en alarme aura changé de caractéristique, que le régulateur 4 correspondant n'est plus capable de corriger l'écart de perte de charge, et que son débit de combustible est différent de celui des autres brûleurs 5.

Sur la figure 6 on a représenté le diagramme de pression P en 10 fonction du trajet du fluide T .

Grâce à la pompe 1 le liquide atteint une pression P_1 dans le cylindre 12. A la sortie 3 il est à la pression P_2 . La répartition s'est faite grâce à la perte de charge $P_1 - P_2$ dans le doseur répartiteur 2.

La pression à la sortie du régulateur est P_3 et la pression à la 15 sortie du brûleur est P_4 .

La pression P_3 peut varier entre deux limites P_a et P_b correspondant à la plage de régulation des régulateurs 4.

Ainsi pour chaque brûleur, selon qu'il est plus ou moins encrassé, la pression P_3 sera plus ou moins forte de façon que le débit de liquide 20 reste le même sur tous les brûleurs (la pression P_2 étant la même pour tous les régulateurs 4).

La pression P_2 sera réglée par l'adaptateur 10 en fonction du signal S proportionnel au débit de combustible à imposer. Plus S sera grand, plus on choisira P_2 élevé.

25 Lorsque S est grand, le servo-moteur relève le piston 11 de façon à ce que la section d'écoulement du liquide soit grande. Le débit sera fonction de la position du piston 11 et bien évidemment de la pression P_2 .

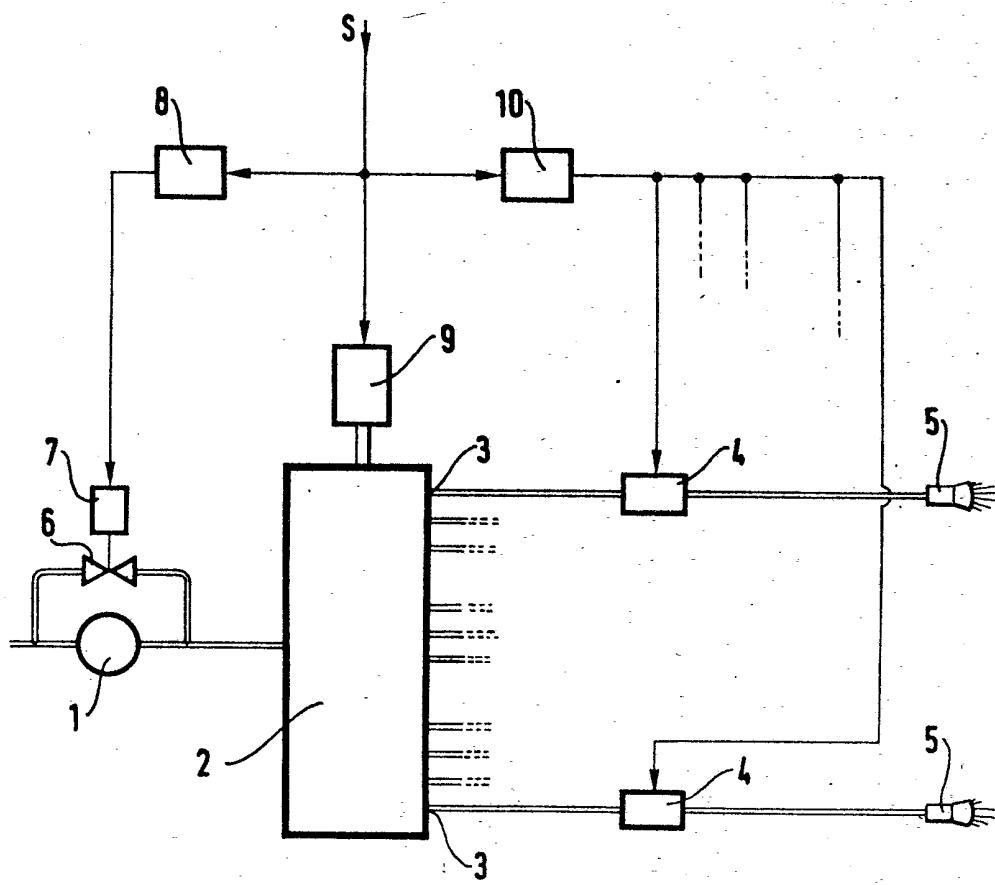
Si le débit désiré est faible, l'adaptateur 8 ouvrira le by-pass 6 30 de façon à ce que la pompe 1 travaille moins pour économiser l'énergie.

REVENDICATIONS

- 1/ Dispositif de dosage et de répartition de liquide combustible sous pression entre plusieurs brûleurs (5), caractérisé en ce qu'il comporte un piston (11) qui coulisse à l'intérieur d'un cylindre (12) fermé au moins à une extrémité et alimenté en liquide sous pression, ledit cylindre (12) étant muni sur sa surface interne d'ouvertures (17) reliées à n sorties (3), lesdites ouvertures (17) pouvant être obturées en tout ou en partie par ledit piston (11) et étant disposées symétriquement de façon que, pour chaque position du piston (11), la section de passage du liquide à travers les ouvertures (17) alimentant une sortie déterminée (3) soit la même pour toutes les sorties (3), chacune desdites sorties (3) étant reliée à un brûleur (5) déterminé par un régulateur (4) réglant la pression amont à une valeur de consigne, cette valeur étant la même pour tous les régulateurs (4).
- 15 2/ Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que chaque sortie (3) débouche dans une cavité (19) ménagée dans le cylindre (12), ladite cavité (19) étant reliée à plusieurs ouvertures (17) par des canaux (16) également ménagés dans le cylindre (12).
- 3/ Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le cylindre (12) est fermé à ses deux extrémités et que le piston (11) qui sépare le cylindre (12) en deux chambres (20, 21) est muni d'au moins un trou (22) mettant en communication les deux chambres (20, 21), ledit piston (11) étant monté sur un axe (13) traversant d'une façon étanche les deux extrémités du cylindre (12).
- 25 4/ Dispositif selon l'une des revendications 2 ou 3, caractérisé en ce que les canaux (16) comportent une série d'étranglements (23).
- 5/ Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que la valeur de consigne des régulateurs (4) est réglée en permanence par une grandeur dépendant de la grandeur servant à régler la position du piston (11).
- 30 6/ Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que chaque régulateur (4) est muni de deux détecteurs (36, 37) de début de course et de fin de course servant à indiquer que le régulateur (4) ne peut plus effectuer de régulation correcte.

1/3

FIG.1



2/3

FIG.2

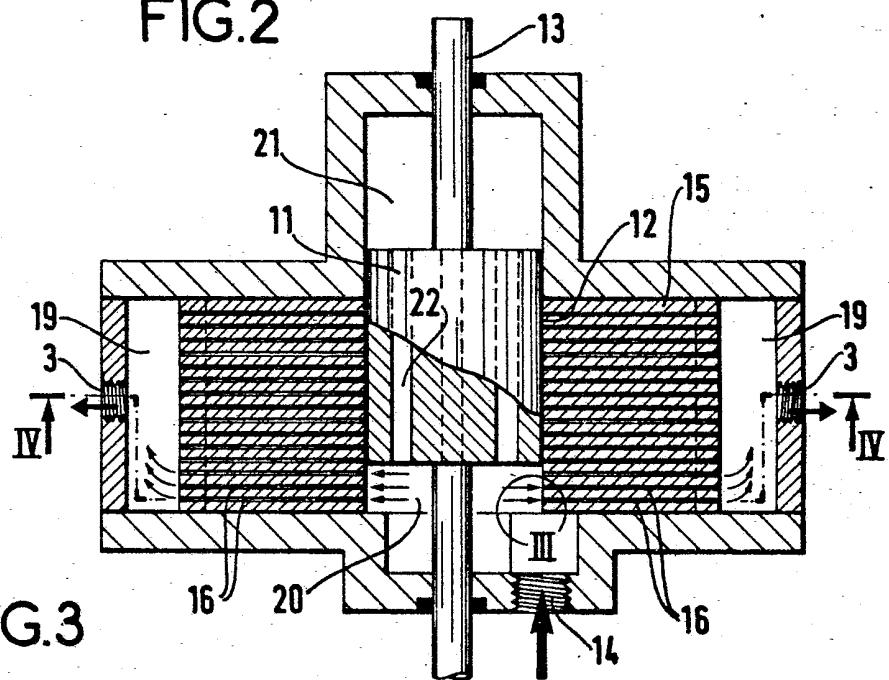
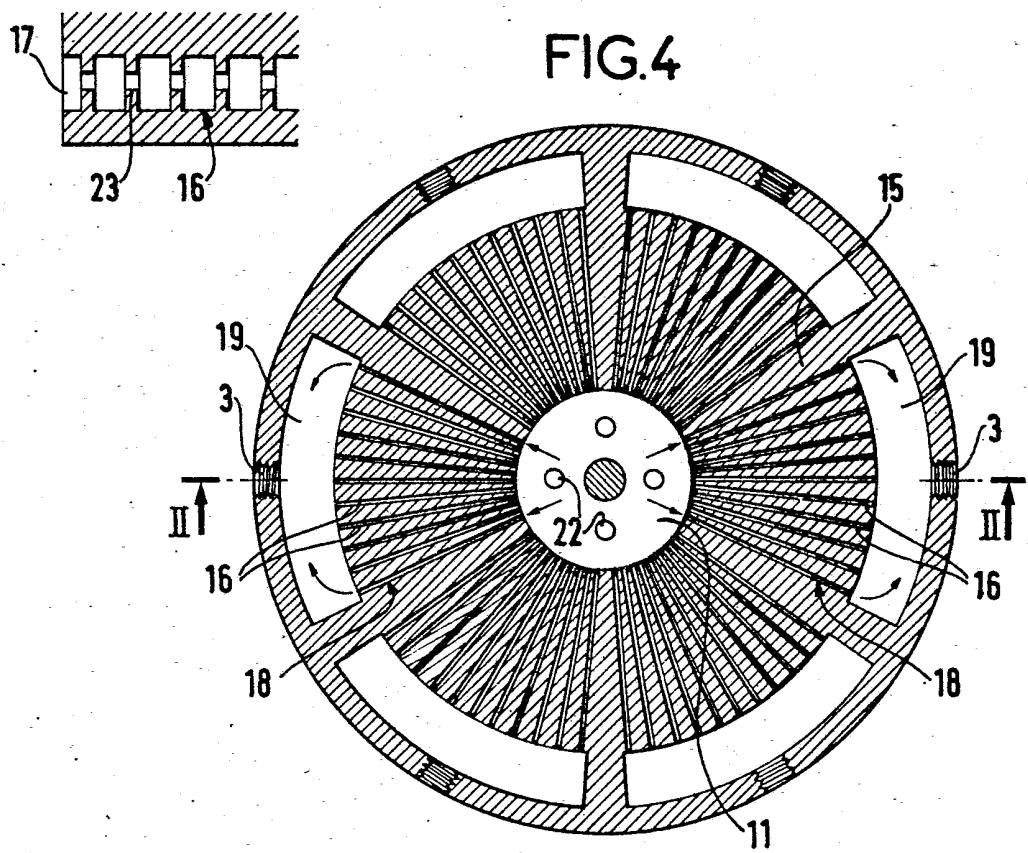


FIG.3

FIG.4



3/3

FIG.5

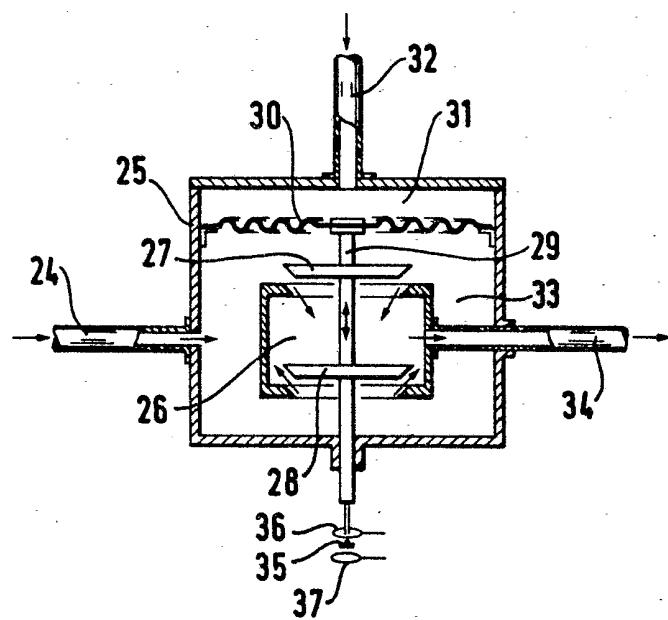


FIG.6

